

CP LIEGE

PV N° 10 DE LA REUNION DU 10 NOVEMBRE 2010

Présents : Mmes M. Corbisier, M. Joliet

MM G. Vinci, L. Schins, J. Dierckx, L. Beck, J.C. Hasse, D. Maréchal, C. Ghiezen

Absents et excusés : MM M. Maréchal, C. Fraiture, J.M. Weber

Les convocateurs des arbitres tirent à nouveau la sonnette d'alarme, des rencontres seniors seront encore reportées par manque d'arbitres. Cette carence récurrente nuit au bon déroulement de notre championnat.

Courrier entrant :

1. PV n° 4007/10-11 et 4008/10-11 du CPD Liège
2. PV n° 10 et 11 du Procureur régional Hancotte
3. Du BC St-Vith : Mr Vinci a répondu : les convocations d'arbitres joueurs dans les mêmes séries que le club seront évitées.
4. Du membre CFA A. Vincent : questions suite à son éviction de son poste à la CFA. Réponse et mise au point a été fournie par Mr Vinci.
5. D'Yves Lamy, du Département arbitrage AWBB : demande d'arbitres dans le cadre de la prochaine JRJ organisée le 16 janvier 2011 à Arlon. Liste à fournir pour le 15 décembre 2010.
6. De Mr Sanchez, secrétaire des jeunes à Belgacom Liège Basket : demande à l'avenir de ne plus mélanger les 1ères et 2èmes années pour la catégorie Pré-poussins. Mme Corbisier a répondu que malgré les + et – instaurés en Poussins et Benjamins, il y a encore de grandes différences... Faire le même système en Pré-poussins ? 5 séries, c'est peu, ce sera au détriment du n° de grilles pour les calendriers et au nombre de bye dans les séries. Sans oublier qu'il y aura vraiment des débutants et d'autres qui viendront du Baby-Basket ou autre psychomotricité. Le marquoir a été supprimé pour favoriser le jeu et l'apprentissage. Question à (re)poser à l'assemblée provinciale... Quelqu'un aura peut-être l'idée qui fonctionne !
7. Du Secrétariat AWBB : avis de changement de trésorier au SFX St Michel Verviers (0169)
8. De R. Brouckmans, Secrétaire des parlementaires liégeois : En vue de préparer la réunion des 3 comités du 13 décembre prochain, les points à mettre à l'ordre du jour doivent lui être envoyés pour le 6 décembre.

9. De J. Levoz (BC Cointe) : Mr Dierckx a répondu : la présentation de la liste P.C. 53 est suffisante.
10. Invitation à l'inauguration de la « Salle Gaston Deckers » au Hall omnisports de Cointe ce dimanche 21 novembre 2010 à 15h30. Un match opposera le Standard BC Liège au BC Cointe.

Courrier sortant :

Adressé au BC Hannut (2309) : l'éclairage de la salle du Collège Ste Croix a été jugé insuffisant.

Communication clubs et arbitres :

- Match n° 408146 RBC Ste-Walburge B – R.Neuville C a été arrêté suite à des incidents.
- Inscription d'une nouvelle équipe de Pré-poussins série D au BC Verviers-Pepinster (0046)
- Forfait général des Cadettes A du BC Othée (1728)
- Suite à la décision du CJP Liège (PV n° 8 du 4/11/10) la rencontre n° 405014 du 10/10/10 de Div. 1 Pro MM RBC Wanze A (0550) – Standard Liège A (1272) est déclarée double forfait : score 0 – 0. Motif : comportement des joueurs, la responsabilité des 2 équipes est partagée.
- SFX St Michel Verviers signale que suite à des problèmes de revêtement du sol dans la salle du Collège St-François-Xavier, les matchs de Jeunes seront déplacés jusqu'au 31 décembre vers le terrain 1 : hall de l'Institut St-Michel, rue du Collège, 110 à Verviers.
- Feuille manquante :
30/10/10 401047 1 UN HUY BASKET B - RBC HANEFFE C

Commission formation arbitres :

- Dylan Antoine (SFX St Michel) a réussi le niveau 1 et poursuivra au niveau 2.
- Raphaël Doret (4 A Aywaille) devient arbitre de club et suivra la formation de niveau 2.
- La prochaine formation de niveau 3 aura lieu le 4 décembre prochain dans la salle de l'Athénée Jupille.
- Remerciements de la CFA au club Basket Union Liège qui a accueilli ce 1/11 un stage pour jeunes arbitres.
- Ecole d'arbitrage :

Une école d'arbitrage a vu le jour en province de Liège, elle regroupe 19 arbitres provinciaux classés des catégories P1 à jeunes. Ce sont des jeunes chez qui la CFA a décelé un potentiel d'avenir

et avec qui elle souhaite travailler en étroite collaboration. Cette école ne peut accueillir tout le monde, mais il n'est pas improbable que d'autres jeunes viennent la rejoindre en cours d'année.

Cette école est prise en charge par Beck Laurent - Michael Maréchal et Rigotti Gilles avec l'aide de Grégorio Vinci

Liste des participants :

BERNY Jérôme
BROGNIET Nicolas
CAMBROISIER Julien
CAWEZ Frédéric
CHEUVART François
DEPIREUX Alexandre
DESOETE Pierre-Yves
DORTU Simon
GILIS Pierre
HALLEUX Maxime
HUDON Samuel
JASPART Lauranne
LOUPART Kevin
MAIROLT Quentin
PIEDBOEUF Thomas
PIRON Fabrice
PUTZ Vincent
RIGOTTI Benjamin
VOIGT Loïs

Charte école arbitrage 2010 - 2011

L'école d'arbitrage s'inscrit dans une optique de formation par l'accompagnement, l'encadrement de jeunes arbitres prometteurs, tout en favorisant chez eux l'autoévaluation de leurs compétences. Cette école, née sous l'impulsion de la Commission Formation des Arbitres, requiert un engagement sincère, volontaire et motivé afin de garantir son efficacité. La sélection des participants se fait sur des critères objectifs de disponibilité, de potentiel et de motivation. Il est donc exigé pour chacun des membres :

- De prendre un engagement éclairé et motivé.
- D'être sérieux dans son travail et son arbitrage tout au long de la saison.
- De respecter tous les autres participants, les membres de la CFA et les formateurs de l'école.
- De tenir son engagement jusqu'à la fin de saison. En effet, pour garantir une efficacité maximale, le nombre de participants a été restreint. Choisir c'est renoncer, si vous avez tenu à participer avec nous à ce projet, abandonner en milieu de saison serait un manque de respect évident pour les candidats non retenus.

La formation se fera aux moyens de différents outils pédagogiques. Pour se faire, chaque candidat se devra de :

- Se faire filmer **au moins** un match (entier) tous les 2 mois dans sa division et le transmettre aux formateurs.
 - o Si le match ne présente pas d'aspect pédagogique intéressant (gros écart, match trop neutre), il sera préférable de réaliser une autre vidéo dans un autre match et de transmettre les 2.
 - o Si les convocations le permettent, choisir un match avec un autre élève.
 - o La caméra se trouvera au centre du terrain et de préférence en hauteur.
 - o La salle doit permettre une qualité de vidéo utile.
- D'assister à toutes les réunions prévues. En cas de défaut, l'école devra avoir été préalablement avertie de l'absence et de ses motifs.

L'outil pédagogique principal sera l'autoévaluation de ses matchs par l'arbitre, en mettant en exergue ses points forts et ses points à travailler, ceci en coopération avec un formateur.

L'autoévaluation passe aussi par l'articulation théorique du code de jeu et ses interprétations aux moyens d'exercices et contrôles théoriques. Il sera aussi demandé aux participants de réaliser par groupe, une réflexion et un développement sur un thème précis et qui sera exposé aux autres.

La fin de la saison sera l'occasion de consolider tous ces acquis lors de la participation de certains candidats à un ou plusieurs stages.

L'engagement sérieux des élèves ne doit pas être unilatéral. Les formateurs qui les encadrent, s'engagent ainsi :

- A remplir leur rôle avec honneur et probité.
- A vérifier scrupuleusement la véracité des conseils donnés, avec justification par le code de jeu le cas échéant.
- Ne pas transmettre d'informations fausses ou erronées, floues ou ambiguës.
- Assister aux réunions.

Divers :

- Prochaine réunion : 24 novembre 2010

C. Ghiezen

Secrétaire